

Le CSA, l'éradication des trisomiques et l'intérêt général

Le CSA vient de publier une mise au point sur sa décision relative à la vidéo *Dear Future Mom* où il reconnaît que le message de cette campagne est positif pour les personnes trisomiques et leur famille.

Cependant la Fondation Jérôme Lejeune ne peut se contenter de ces quelques lignes. En effet l'avis du CSA aura comme effet de censurer à l'avenir toute campagne de communication positive sur les enfants trisomiques dès lors qu'elle concerne la grossesse. Or c'est précisément pendant cette période que se joue l'essentiel pour les personnes trisomiques : leur vie. C'est pourquoi la Fondation Jérôme Lejeune attendait une mise au point à la hauteur de l'enjeu. On est loin du compte.

Jean-Marie Le Méné, président de la Fondation Jérôme Lejeune analyse la situation dans une tribune publiée sur le site de *Valeurs Actuelles* : « Le CSA, l'éradication des trisomiques et l'intérêt général ». Extrait :

Dans l'affaire qui l'a conduit à semoncer des chaînes de TV pour avoir diffusé un spot de sensibilisation à la trisomie 21, le CSA considère qu'il s'agit d'un message qui n'est ni consensuel ni d'intérêt général. (...) Il a raison dans la mesure où l'élimination de masse des enfants trisomiques, fruit du dépistage programmé, budgété, systématisé et remboursé par la sécurité sociale, c'est cela qui est aujourd'hui présenté comme relevant de l'intérêt général. La trisomie, c'est l'histoire d'une maladie qui n'a jamais été mortelle mais que la technique et le marché ont rendu mortelle. Prodige de la modernité. Dès lors, un message de sensibilisation à la vie heureuse d'une personne atteinte de trisomie n'est effectivement pas consensuel.

Au cas où nous n'aurions pas bien compris, le CSA précise qu'il s'agit de « ne pas troubler la conscience des femmes qui, dans le respect de la loi, ont fait des choix de vie personnelle différents ». Confusion d'anthologie oublieuse des leçons du passé, où la conscience morale ne s'en réfère qu'à la loi. Euphémisme d'anthologie où le « choix de vie personnelle » consiste à supprimer un enfant et conduit collectivement à l'éradication des personnes trisomiques.

La tribune est disponible dans sa totalité en cliquant [ici](#).

La mise au point du CSA offre à la Fondation l'occasion de lui transmettre des informations la concernant. La Fondation Jérôme Lejeune est une fondation reconnue d'utilité publique qui poursuit 3 missions :

- Développer la recherche à visée thérapeutique pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle d'origine génétique (trisomie, X fragile, Williams Beuren, maladie du cri du chat, syndrome de Rett, Prader Willi, Angelmans etc.)
- Soigner ces patients dans le cadre d'une consultation médicale spécialisée (l'Institut Jérôme Lejeune, qui suit 4000 patients)
- Défendre la vie humaine et la dignité des personnes. La lutte contre l'eugénisme s'inscrit dans le cadre de cette 3^{ème} mission.